

# Gourrier de Tourcoing

## JOURNAL REPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

6 mois, un an

fr. 2.50  
fr. 5.00

Rédaction & Administration

145, Rue de Renais, TOURCOING

INSERTIONS

Annonces Reclames Demandes d'emploi: la ligne, 15 cent. id. 40 cent. id. 10 cent.

### LE COURRIER DE TOURCOING est en vente :

au Débit de tabacs, Grand-Place  
au Débit de tabacs, rue de la Cloche, 31  
chez M. Duquenois, débitant de tabacs, rue d'Anvers.  
chez M. Cyrille Vannebus, Libraire, rue de la Dime.  
chez M. Emile Vannebus, Libraire, rue du Midi.  
Aux Bibliothèques de la Gare (intérieur et extérieur)

## BILAN FISCAL

Les plus volés de 1904 sur les impôts indirects et sur les monopoles - Leur ver rongeur. — Les soucis de M. Rouvier. — Les douzièmes provisoires : leur histoire depuis 1810. — Les vaches grasses de la République.

Il faut pourtant bien un peu parler de choses plus sérieuses que celles de la politique courante. La note publiée, comme de coutume en fin d'année, par l'administration des finances sur le rendement des impôts indirects et des monopoles de l'Etat en 1904 nous y ramène d'ailleurs. Hétons-nous de dire qu'elle n'est pas encore inquiétante. Pour 1904, en effet, les impôts et ces monopoles donnent un excédent dont le total dépasse 145 millions.

Mais cet excédent porte sur des prévisions budgétaires qu'on avait plus sensiblement abaissées que d'ordinaire, comme si l'on eût craint un fléchissement des recettes, et d'autre part, il est inférieur de 5 millions à l'excédent de 1903 qui portait, lui, sur des prévisions beaucoup plus élevées.

Le fléchissement prévu des recettes indirectes de 1904 s'est donc produit et de façon plus sensible qu'on ne le prévoyait.

Dans sa note d'explications, M. Rouvier attribue à la situation extérieure. C'est vrai en partie, mais il est bien vrai aussi qu'il y a eu des soucis de la situation intérieure et l'inquiétude soulevée par le projet d'impôt sur tous les revenus, aussi bien sur les revenus agricoles, commerciaux, industriels, de salaires et de pensions, que sur les revenus du portefeuille.

Cependant le ministre des Finances ne peut pas l'avouer, du moins de façon directe. Il se contente de terminer sa note par un appel à la prudence et une invite à la circonspection en ce qui regarde l'évaluation à venir des plus values. Il prévient ainsi implicitement tous ceux qui coopèrent à l'établissement du budget qu'il faut se prémunir contre le retour des vaches maigres.

D'ailleurs, l'excédent est déjà logé et à mauvaise enseigne. Il n'en reste plus que 33 millions, les crédits supplémentaires, le ver rongeur entretenu par l'impérialisme parlementaire, n'est fait que pour boucler des 112 autres; tout y passera et il n'y en aura jamais assez. Cette accumulation de crédits sup-

plémentaires, par lesquels les ministres, en prenant d'une main les économies aux autres, ont voulu les obliger de l'autre, est l'indice d'un profond désordre administratif. Plus que jamais, un homme de cette profession ne se contente pas de se trouver être, mais il veut être pour tout le monde. M. Rouvier dit qu'il est de cette plébe. Il faut qu'il soit son mieux mais comment résister à un collègue qui vous obéit, qui vous aime, qui vous aime, qui vous aime, et jusqu'à la raison ?

Un autre gros souci, pour un ministre, est de la régularité, doit être le premier souci d'un ministre. Elle ramène haut, cependant, — à 140 millions le budget ne fut prévu que le 10 avril.

Et si l'on se demande qu'un douzième provisoire ?

Il faut l'indiquer : une ouverture partielle de crédits pour un mois et, par conséquent, en quelque sorte, l'autorisation donnée au gouvernement de gouverner, pendant le même temps, les impôts et les revenus publics.

Tous les économistes ont, ce qui vaut mieux, la bon sens condamnant cette pratique qui traite la nation mal ordonnée et mal tenue. On s'y habitue cependant, comme on s'y habitue au désordre, et ce qui ne devrait jamais être qu'une fâcheuse exception, devient bientôt une règle.

En 1893, grâce à l'accord énergique du président de la Commission du budget, M. Doumer et du ministre des Finances, M. Rouvier, la loi des Finances et le budget de 1904 avaient été votés et promulgués à temps, même 24 heures — le 30 décembre — avant l'heure fatale. Mais c'était trop beau et l'on en est bien vite revenu, l'an dernier, à ces errements qui n'avaient pas été oubliés depuis 1896.

En 1896, le budget de 1896 avait été voté le 29 décembre.

Après, devait être la série lamentable et monotone, on n'avait plus les budgets en plein exercice : en février, en mars, en avril et même en mai, comme il arriva pour le budget de 1899 voté au 30 mai ! La nécessité de ces douzièmes vint à la suite des difficultés créées par l'affaire Dreyfus, alors à son état aigu.

On ne trouve plus fort qu'en 1831 où le budget fut voté qu'après dix douzièmes !

Du reste, la République n'a pas le monopole des budgets en retard. Après le mauvais exemple de 1810, on a les budgets de douzièmes de 1816 à 1822, et ensuite en 1831, 1832 et 1833 les trois premières années du règne de Louis Philippe.

Pendant tout le second Empire, on a des budgets votés régulièrement, il est vrai qu'ils étaient sans contrôle et sans discussion. La République connut aussi cette régularité interrompue, de 1879 à 1887. C'était peut-être son beau temps celui où elle faisait la conquête de l'opinion. C'était aussi celui des vaches grasses.

Quelle nous les ramène !

Patrice NOLLET.

## INFORMATIONS

Le Sénat et la Chambre ont ouvert mardi soir leur première session sous la présidence de leurs doyens d'âge, les pouvoirs des bureaux ayant expiré avec l'année.

— Au Sénat, M. de Broqueville, président de la Droite.

M. Faillier a assisté à la séance assis à gauche entre M. R. Land et Aucoin.

Le 14, à deux heures, a eu lieu l'élection du bureau définitif.

— A la Chambre, la séance d'ouverture était présidée par M. Paul Bourgeois, député de la Vendée depuis 33 ans.

Après son discours très court et très applaudi on a procédé à l'élection du président.

M. Paul Doumer a été élu par 205 voix contre l'ancien président, M. Henri Brisson, qui en a eu 230.

— M. Paul Doumer est né dans la Gironde à Angoulême, en 1838; il avait donc 67 ans. Sa date de naissance est indiquée à Paris, il entra, à 14 ans, en qualité d'apprenti, dans un bureau de tabac de la rue de la Harpe, à Paris. Il passa avec succès sa licence de sciences et entra alors dans l'enseignement. Il fut successivement professeur de mathématiques au collège de Metz et au lycée de Laon.

— M. Paul Doumer est marié, il a deux enfants, un fils et une fille. Il est professeur à l'Université de Paris.

— M. Paul Doumer a été ministre des Finances dans le cabinet Bourgeois en 1895. En décembre 1896, M. Doumer le nomme gouverneur général de l'Indo-Chine. En 1901, il donna sa démission et se fit élire député de la Seine-Inférieure. Depuis lors, chaque année il a été élu président de la Commission du budget.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

## M. Doumer, président

Quand M. Paul Doumer débarqua d'Indo-Chine, il déclara : « Mon programme est toujours le même. Mais plus que jamais, je veux une patrie grande et fraternelle, dans l'intérieur et une armée forte et respectée. »

Dès qu'il fut arrivé à Paris, il déclara : « Mon programme est toujours le même. Mais plus que jamais, je veux une patrie grande et fraternelle, dans l'intérieur et une armée forte et respectée. »

Il est, en quelque sorte, redevenu un homme nouveau et qui a trouvé l'expression du sentiment général du pays. Après avoir donné la mesure de sa valeur pendant son gouvernement de l'Indo-Chine, il a pris conscience de lui-même dans son exil et a voulu donner à son pays ce qu'il avait fait à l'étranger.

— M. Paul Doumer est né dans la Gironde à Angoulême, en 1838; il avait donc 67 ans. Sa date de naissance est indiquée à Paris, il entra, à 14 ans, en qualité d'apprenti, dans un bureau de tabac de la rue de la Harpe, à Paris. Il passa avec succès sa licence de sciences et entra alors dans l'enseignement. Il fut successivement professeur de mathématiques au collège de Metz et au lycée de Laon.

— M. Paul Doumer est marié, il a deux enfants, un fils et une fille. Il est professeur à l'Université de Paris.

— M. Paul Doumer a été ministre des Finances dans le cabinet Bourgeois en 1895. En décembre 1896, M. Doumer le nomme gouverneur général de l'Indo-Chine. En 1901, il donna sa démission et se fit élire député de la Seine-Inférieure. Depuis lors, chaque année il a été élu président de la Commission du budget.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

— M. Doumer, ministre des Affaires étrangères, a été élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893. Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1893.

alors le rempart, à l'abri la politique de violence d'hypercristal et de délation que M. Combes a essayé de pratiquer sous l'égide et sous l'aile impériale, le candidat malheureux était bien vite dégrisé de l'atmosphère compromissive, qu'il était devenu aussi antimilitariste que son concurrent l'amiral Bienaimé et qu'il se faisait le peu à la cloche de la campagne, qu'il se terminait aux élections par « A bas Combes ! »

« A bas Combes ! » C'est la signification et caractéristique de dimanche, c'est la signification de samedi qui a élu M. Paul Doumer à la présidence de la Chambre.

On peut dire ce qu'on voudra du peu de courage des députés de la majorité qui, en apparence, ont approuvé l'écoulement de M. Henri Brisson, mais ce qu'il est certain, c'est qu'ils ont exprimé un désaveu qui n'a pas empêché d'ordonner avec leur belle voix, c'est à faire entre eux et leur conscience, mais ce désaveu n'est, en quelque sorte, que plus sincère. Pas une voix, depuis ce jour, la politique de M. Combes et du « bloc » n'aurait résisté à cette éprouve du scrutin secret ; car l'on sait par quelques manœuvres d'intimidation et de corruption, ce-rotés jusqu'à dans l'enceinte parlementaire et que justement M. Paul Doumer a ainsi dénoncés avec cette franchise d'allure qui lui a valu l'honneur de sa victoire et de ses petits succès de la presse dans laquelle par Edgar, les sermons publics de confiance se trouvaient triplés et corais.

M. Henri Brisson au fait il présidait était l'homme de M. Combes et de M. Jaurès, celui-ci le vrai meneur de cette politique de désorganisation, organisée, si l'on peut dire, à l'aide du plus vulgaire des appâts, celui de l'assiette au beurre électorale, maintenus par le terreur et la terreur de la délation et des petits papiers et dont la France-Magnétique, faisait les frais d'usage.

M. Paul Doumer est l'homme de la justice et de l'effacement, on ne respire plus que la délation au terre et, premier symptôme bien caractéristique, assésit que son élection a été proclamée, le commandant militaire du Palais-Bourbon qui avait fait à l'école de Saint-Mandé l'œuvre de délation que l'on sait et que maintenant sous l'autorité de M. Brisson et la protection du Grand-Orient, — le lieutenant-colonel Sarrail, tenant bien ce qui se passait en France, a pris la plume pour demander au nouveau président de la Chambre d'être remis à la disposition du ministre de la Guerre !

Il n'y a pas à s'y tromper, la majorité de la Chambre, n'a fait que répondre au sentiment de l'opinion, non pas de celle de professeurs qui se manifestent dans les loges et dans ces petits comités de salut public dont la « bobo » gouverne le pays comme d'un réseau policier, mais de celle qui, après avoir approuvé à long-temps les vaines hypocrisies de l'arbitraire au profit d'une coterie effrénée de révérends bonshommes de pouvoir, a enfin réagi sous la surprise inopiné de la délation honteuse à la boutonnière des Vade-mécums et de Bouffardoc.

M. Paul Doumer a été élu à la tribune l'éternelle courroux et éloquent de toutes les victimes de toutes les violences, de tous les désordres de la politique ministérielle ; il a signalé hautement les vices de la loi et les avortements. C'est toujours lui qui a trouvé la mot et la réassurance correspondant au sentiment public ; il était l'homme de la réparation.

Que des adversaires dont il gèle les vices politiques, comme M. Jaurès et M. Combes, lui ont fait un grand tort, il n'y a rien de plus juste que M. Combes, par exemple, est obligé de constater ce matin que le « gouverneur » est un bon combattant par son élection et un bon homme de la République et la France « découvrant trop tard l'incertitude des conceptions de M. Combes, la note et perforce perpétuité de ses moyens de gouvernement ».

MARCUS

## CHRONIQUE LOCALE TOURCOING

### Un Conseil d'ami

Quand on essaie de ménager la chèvre et le chou, il arrive un moment où la chèvre que le foin algézien, donne un coup de corne pour s'élever vers le chou, objet de ses convoitises, et il devient alors impossible de le retenir.

Un de nos confrères de la presse locale vient d'en faire le désagréable expérience, plus qu'habituellement parlant, cela s'entend, et nous espérons que la leçon lui profitera. Personne ne contestera que cet excellent confrère avait jusqu'à son dernier jour

## REVUE POLITIQUE

Dimanche, au cœur de Paris, du d'ordre de travail et de raison, dans ces quatrièmes de gauche et de moyen commerce qui vont de la rue Vivienne à la rue des Jeûneurs et à la rue Saint-Denis et où l'on pourrait prendre le moyeu de la pensée de la France industrielle, le ministre a subi un échec sans précédent que le gifle du général André. Chose louée, on avait vu un ministre, le ministre de la Marine, M. Camille Pelletan, en descendant personnellement dans l'arène pour y pourchasser ses victimes inachevées, l'amiral Bienaimé et y comporter comme l'agent électoral le plus acharné, vivant, le tir de ministre de ses documents les plus secrets et donner des interviews publiques comparables à des affiches de la dernière heure. Mais la victime s'est redressée de toute sa hauteur et le suffrage universel a fait un pied-à-terre à ce témoin irrécusable de l'écrou, du désordre, de l'iniquité, de tout ce qui a été de l'administration de la Marine, entre les mains de M. Camille Pelletan, ce que M. Paul Doumer aujourd'hui président de la Chambre, qualifie vigoureusement, avec son autorité de président de la Commission du budget, de « péri national ».

La tapage formidable soulevé au ministère de la Marine a d'ailleurs pas seulement à lui, il a frappé tout le ministère. C'est un événement que les électeurs de la plus importante des circonscriptions de la Seine-Inférieure ont vu de très près, comme l'appellent les journaux « vices confusés des redoutables parisiens dont il était

Le tapage formidable soulevé au ministère de la Marine a d'ailleurs pas seulement à lui, il a frappé tout le ministère. C'est un événement que les électeurs de la plus importante des circonscriptions de la Seine-Inférieure ont vu de très près, comme l'appellent les journaux « vices confusés des redoutables parisiens dont il était

Le tapage formidable soulevé au ministère de la Marine a d'ailleurs pas seulement à lui, il a frappé tout le ministère. C'est un événement que les électeurs de la plus importante des circonscriptions de la Seine-Inférieure ont vu de très près, comme l'appellent les journaux « vices confusés des redoutables parisiens dont il était